



GDS *infos*

L'actu santé de vos élevages

Le coin des bonnes pratiques p. 4-5

Les étapes clés pour distribuer un colostrum de qualité

Actu du GDS p. 11

Réunions de secteurs 2024 : des interventions vétérinaires appréciées

Du côté sanitaire p. 6

MHE et FCO : doit-on redouter en 2024 une vague épidémique en Normandie ?



L'action sanitaire ensemble

GDS
Manche



Hervé MARIE,
président du GDS 50

Quel cheptel pour assurer l'avenir ?

Le département est reconnu comme étant un grand département d'élevage français et tout particulièrement en espèce bovine. Bien que nous constatons une diminution du nombre d'exploitations, le nombre de bovins reste globalement stable malgré un léger tassement.

Le constat est limpide. L'augmentation de la surface et du troupeau n'est pas en adéquation avec la main d'oeuvre disponible pour en assurer le suivi. Parallèlement à cela, nous constatons une nette évolution des chevaux vapeurs par hectare et de l'investissement matériel en général. Loin de moi le souhait de remettre en cause les aides à l'investissement sur du matériel de fenaison et autres, mais

la réalité est sans appel. Le manque de temps disponible pour suivre l'élevage fragilise le bon état sanitaire de ce dernier et se traduit par un manque à gagner réel et, à terme, une atteinte à la santé morale de l'éleveur.

Une réorganisation d'une partie des aides à l'investissement en matériel lourd, ne servant que quelques jours par an, vers l'emploi et l'amélioration des postes de travail ne serait-il pas envisageable ? Une refonte de ce dispositif redynamiserait sans doute le bien vivre en élevage et en assurerait la pérennité.

En espérant un printemps ensoleillé, je vous souhaite le meilleur.



Sommaire

FOCUS NORD

Salmonelloses bovines : où en est-on ? 3

LE COIN DES BONNES PRATIQUES

Collecte et conservation : les étapes clés pour distribuer un colostrum de qualité 4

Évaluation de la qualité du colostrum : utilisation du refractomètre 5

DU CÔTÉ SANITAIRE

MHE et FCO : doit-on redouter en 2024 une vague épidémique en Normandie ? 6

« Sueurs de sang » : c'est grave ? 7

Mammites sévères au tarissement 8-9

L'ACTU DU GDS

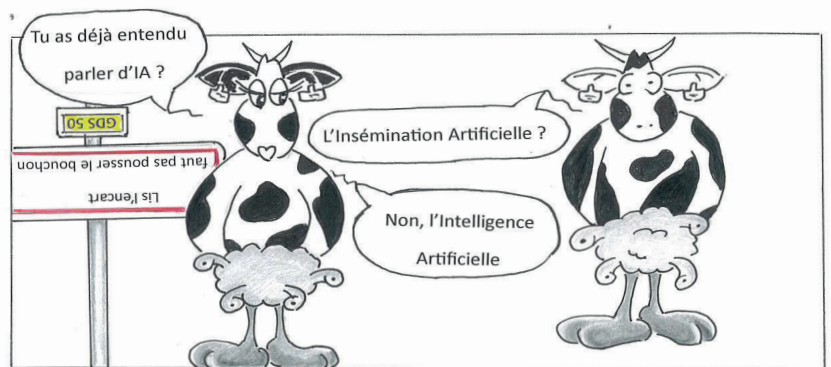
Le GDS Manche à l'écoute de ses représentants de secteurs ! 10

Réunions de secteurs 2024 : des interventions vétérinaires appréciées 11

Le GDS était présent au Salon International de l'Agriculture à Paris 12

On se retrouve à Coutances les 18 et 19 mai 12

l'actu en dessin



Salmonelloses bovines : où en est-on ?



Depuis fin 2018, des foyers de Salmonellose sont réapparus sur le département de la Manche, entraînant parfois de lourdes pertes économiques (perte de bovins, avortements, chute de la production laitière, frais de traitements, etc.) et le risque de contamination humaine (zoonose). Cette épidémie confirme le caractère cyclique des vagues de salmonelloses bovines.

Depuis l'épidémie mondiale de salmonelloses digestives à *Salmonella* Typhimurium survenue à la fin des années 90, les cas de salmonelloses bovines sont restés relativement rares dans la Manche entre le début des années 2000 et 2018.

Les salmonelles actuellement en cause dans la Manche sont le plus souvent *S. Montevideo*, *S. Mbandaka* et parfois *S. Typhimurium*.

Entre ces vagues, le portage n'est pas rare. Une étude menée pendant l'hiver 2014/2015 par les GDS normands avait montré qu'au moins un quart des exploitations laitières normandes était concerné par la présence de salmonelles dans le lisier, en l'absence de cas clinique. Ce portage est le plus souvent lié à la consommation d'eau ou d'aliment contaminés au préalable par des animaux excréteurs.

Un effet de chasse d'eau...

L'été sec de 2018 a très probablement favorisé cette recrudescence de cas cliniques dans les élevages de la Manche : les rares pluies orageuses avaient littéralement lessivé les sols où s'étaient accumulées depuis des mois les salmonelles excrétées, entraînant un véritable « effet de chasse d'eau ». La contamination massive des cours d'eau a ainsi favorisé la contamination des bovins exposés, avec une expression plus fréquente de la maladie, entraînant des avortements (le plus souvent à *S. Montevideo*), voire des cas de diarrhées aigües (le plus souvent avec *S. Typhimurium*), avec fièvre et abattement, parfois mortelles. La recrudescence de ces foyers a ainsi contribué à la contamination des animaux nuisibles et à la diffusion de ces bactéries dans l'environnement.

Le nombre de foyers de salmonellose clinique est en régression depuis quelques mois sur la Manche, avec cependant des cheptels où cette affection a sévi cet hiver, notamment sous la forme d'avortements, parfois en série.

Que mettre en place pour prévenir les salmonelles ?

Les mesures sanitaires préventives visent à casser ce cercle vicieux :

• **Distribuer exclusivement de l'eau potable** (eau du réseau ou d'un captage privé bien protégé des contaminations extérieures et contrôlé annuellement...), **y compris dans les pâtures** (bacs à eau). Faire procéder à un diagnostic de la qualité de l'eau en cas de résultats bactériologiques défavorables sur un captage privé utilisé pour l'élevage.



Proscrire l'accès aux cours d'eau (fossés, ruisseaux, rivières, etc.) et aux points d'eau (mares, étangs, etc.).

- **Décaper régulièrement les abreuvoirs.** Préférer des abreuvoirs vidangeables dans les bâtiments.
- **Protéger les aliments des bovins vis-à-vis des nuisibles.** Dératiser régulièrement les locaux d'élevage. Lutter contre les pigeons et les étourneaux dans les bâtiments.
- **Nettoyer quotidiennement les tables d'affouragement** et les seaux des veaux.
- **Isoler dans l'infirmerie tout bovin suspect d'être atteint de salmonellose**, pendant la durée du traitement et jusqu'à la disparition des symptômes. Proscrire l'utilisation de la maternité comme infirmerie.
- Les avortons et les cadavres de bovins feront l'objet d'un stockage étanche jusqu'à leur enlèvement. Les placentas seront éliminés dans une fosse avec de la chaux.
- Épandre les lisiers de préférence sur les labours. Sinon respecter un délai de 3 semaines avant le pâturage si le stockage se fait sans nouvel apport pendant 1 mois, voire un délai de 2 mois avant le pâturage si le stockage se fait avec des apports jusqu'à l'épandage.

Lors de série d'avortements à *S. Montevideo*, le recours à un autovaccin est une alternative sur prescription du vétérinaire traitant. Le renforcement des mesures d'hygiène à la traite et après la manipulation des animaux vise à prévenir le risque de contamination humaine.

Dr Christophe LEBOEUF
Vétérinaire-conseil GDS 50

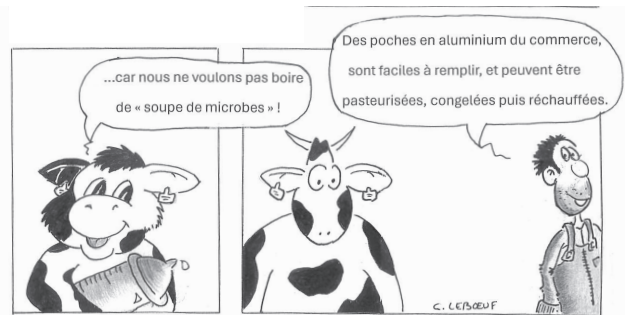
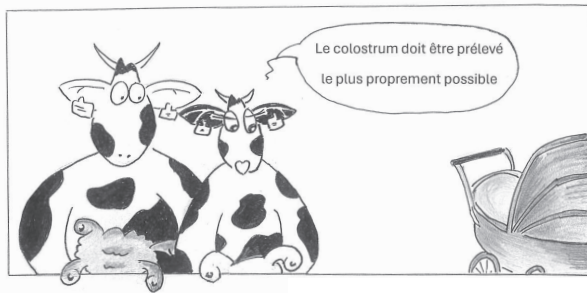
Collecte et conservation : les étapes clés pour distribuer un colostrum de qualité

Comme évoqué dans le précédent numéro, le colostrum est un investissement rentable et profitable pour l'élevage de vos veaux. Mais attention, toutes les vaches ne produisent pas un colostrum de qualité ou en quantité suffisante. C'est pourquoi il est important d'avoir une banque de colostrum.



Le saviez-vous ?

Il est prouvé que 10 h après vêlage, la concentration d'anticorps dans le colostrum diminue de plus de 30 %.



QUELS PROTOCOLES DE COLLECTE ET DE CONSERVATION POUR LE COLOSTRUM ?

La collecte et la conservation impliquent des protocoles simples pour garantir un colostrum de bonne qualité :

1 RÉCOLTER PROPREMENT LE COLOSTRUM :

- Pensez à **nettoyer les trayons** avant la collecte,
- À faire le plus **rapidement** possible après le vêlage : idéalement dans les 2h,
- Dans un **contenant propre** et désinfecté.

2 ÉVALUER SA QUALITÉ :

- Il existe plusieurs outils pour mesurer la qualité de son colostrum, cependant le plus fiable reste le refractomètre.

3 CONSERVATION :

- Je ne garde que **les bons colostrums** : ceux avec un brix supérieur à 24 %,
- Il peut être conservé dans **des bouteilles propres ou des sachets à usage unique**,
- Indiquer sur le contenant : **la date** de collecte, **le numéro** de la vache et **la qualité**,
- La conservation peut se faire :
 - **Au frigidaire (3°C)** pour une durée de **2 jours**,
 - **Au congélateur** pour une durée de **6 mois maximum**.

4 DÉCONGÉLATION :

- **UNIQUEMENT** au bain marie à **40°C**,
- Soyez vigilant sur la température de distribution du colostrum : objectif 40°C.

Le saviez-vous ?

Attention, il ne faut surtout pas décongeler le colostrum au micro-onde sous peine de détruire tous les anticorps.



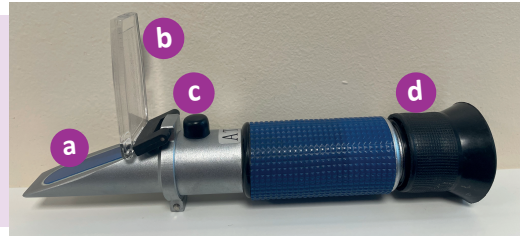
Évaluation de la qualité du colostrum : utilisation du réfractomètre

Pour mesurer la qualité du colostrum, rien de mieux que le réfractomètre. Il est à la fois simple d'utilisation, précis et ne représente pas un gros investissement.

1

Avant toute utilisation, ou après l'avoir laissé dans le placard, il est primordial de l'étalonner. Pour se faire, il suffit de disposer quelques gouttes d'eau déminéralisée (a) et ajuster le trait bleu sur le 0 à l'aide de la petite vis (c).

À faire 3 fois par an.



2



Vous pouvez ensuite mesurer la qualité de vos colostrums. Mettre 3 gouttes de colostrum (a), abaissez le couvercle (b) et regardez dans l'opercule en direction d'une source de lumière. Si l'image est floue, n'hésitez pas à tourner la bague d'ajustement (d).

3

Vous obtenez un résultat entre 0 et 30 % de Brix. La mesure se trouve au niveau de la ligne bleue.



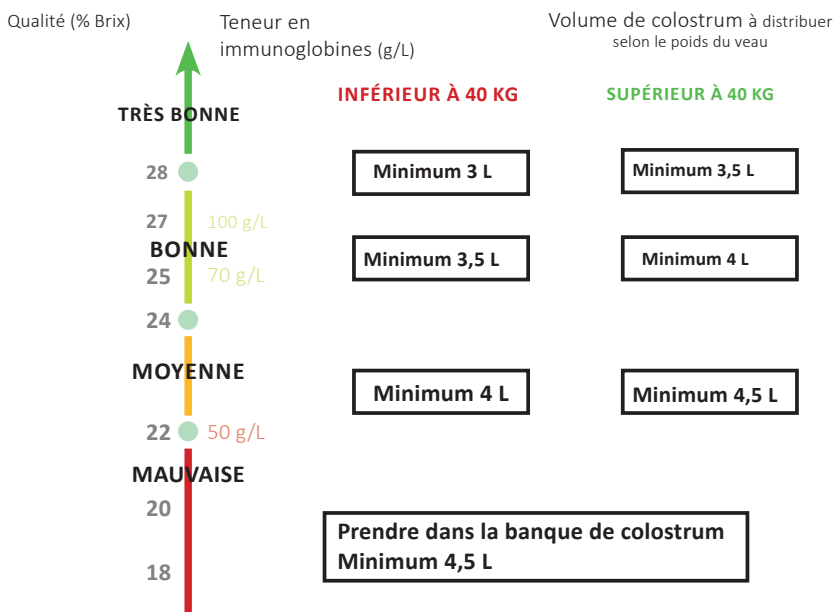
4

En fonction du résultat obtenu, vous devrez distribuer au minimum 3L de colostrum au veau, pour garantir un transfert d'anticorps suffisant.



Le saviez-vous ?

Pour évaluer le transfert colostrale, vous pouvez demander à votre vétérinaire de faire une prise de sang sur vos veaux entre 3 à 7 jours. L'objectif étant d'avoir un maximum de veau avec plus de 10g/L d'IgG sérique. Le GDS prend en charge les analyses à hauteur de caisse (plafond : 2 séries de 5 veaux/semestre). **Ce type d'analyse est utile uniquement si vous avez en amont contrôlé la qualité de votre colostrum.**



Pour mieux visualiser les étapes clés de collecte et de conservation du colostrum, n'hésitez pas à visionner notre vidéo explicative en flashant le QR code ci-dessous.



MHE et FCO : doit-on redouter en 2024 une vague épidémique en Normandie ?

Les virus de la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) et de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) sont transmis par des moucheron du genre *Culicoïdes*. Avec les frimas de l'hiver passé, l'activité de ces moucheron a été fortement ralentie. Mais la vigilance s'impose (cf. encart sur les signes cliniques) car le printemps est arrivé, et l'activité des insectes va progressivement s'amplifier, ce qui va favoriser la reprise de la progression de ces maladies, et menacer la Normandie jusqu'alors épargnée.



La MHE ralentie par l'hiver ?

Concernant la MHE, les 1^{ers} foyers ont été détectés en France le 18 septembre dernier dans des élevages de bovins du sud-ouest. La progression de la maladie a été considérablement ralentie pendant l'hiver car un peu plus de 4000 foyers ont été déclarés à ce jour, 90 % ont été détectés avant l'hiver. De plus, quasiment tous sont cantonnés dans le sud-ouest au début du printemps, avec cependant un foyer à nos portes, confirmé en Loire-Atlantique dès la fin du mois de novembre.

Pour rappel⁽¹⁾, pour freiner sa diffusion, la réglementation nationale prévoit la mise en place d'une Zone Régulée (ZR) dans un rayon de 150 km autour des foyers confirmés. Les animaux (bovins, ovins, caprins ou cervidés d'élevage) sont libres de mouvements au sein de cette zone, mais ne peuvent en sortir sous conditions⁽¹⁾.

⁽¹⁾Cf. GDS infos de novembre 2023, ainsi que sur le site internet www.gds50.com

Qu'en est-il de la FCO ?

Concernant la FCO, deux vagues épidémiques ont démarré courant 2023 :

- Un variant du sérotype 8 est apparu en août dernier dans le sud du Massif central, et s'est propagé dans une vingtaine de départements du centre et du sud-ouest de la France. Cette nouvelle souche est plus virulente que celle apparue en France en 2007 puis en 2015, et peut entraîner de lourdes pertes dans les élevages touchés. La vaccination contre le sérotype 8 avant les périodes de plus grande activité des moucheron limite les signes cliniques et diminue le risque de transmission du virus.
- Depuis septembre dernier, plus de 4000 foyers ont été dépistés aux Pays-Bas, ainsi que quelques foyers en Belgique, en Allemagne et au Royaume-Uni. Cette menace du Nord de l'Europe ressemble beaucoup à la vague du sérotype 8 de 2007, qui est arrivé en Normandie quelques mois plus tard !

Dr Christophe LEBOEUF
Vétérinaire-Conseil GDS 50



Le saviez-vous ?

Les signes cliniques de la MHE et de la FCO sont relativement similaires chez les bovins, et se traduisent par de la fièvre, des boiteries. On observe des ulcères au niveau de la cavité buccale, sur les trayons. Les bêtes souffrent, perdent l'appétit et s'amaigrissent. La mortalité reste faible chez les bovins car les traitements permettent le plus souvent la guérison des animaux malades en quelques jours. Mais les pertes économiques peuvent être lourdes. Ces virus ne se transmettent pas à l'être humain.

Mise au marais 2024

Vous mettez des animaux en pâturage collectif ?
Rapprochez-vous de votre gestionnaire pour connaître les modalités liées à la MHE.

« Sueurs de sang » : c'est grave ?

Une coulure de sang ou la présence de croûte de sang coagulé sur la peau d'un bovin traduit le plus souvent une piqûre de taon ou une blessure, par des fils de fer barbelé ou par un coup de corne. Plus rarement, ces saignements peuvent avoir une cause infectieuse ou toxique, surtout à la belle saison.

La parafilariose bovine :

Cette affection est liée à la formation de nodules remplis de sang sous la peau la filaire par *Parafilaria bovicola*. Ce parasite est transmis d'un bovin à l'autre par des mouches. La parafilariose est rencontrée dans de nombreuses régions du globe. En France, cette maladie a été signalée en zone allaitante.

Les nodules de la taille d'un pois à une noisette apparaissent au printemps, souvent à l'encolure et sur les épaules. Ce sont des tuméfactions remplies de sang dans lesquelles sont encapsulés des vers femelles. Lors de la ponte, les filaires femelles percent un trou pour pondre, par lequel s'échappe un filet de sang laissant une coulure de sang coagulé. Les premiers saignements s'observent au printemps. Les mouches, attirées par le sang, ingèrent les œufs de ces parasites, d'où la diffusion sur d'autres bovins.



Les jeunes bovins mâles de race allaitante sont les plus souvent touchés par la parafilariose.

Les animaux touchés sont le plus souvent des bovins âgés de 2 à 4 ans, souvent des jeunes mâles. Les races allaitantes sont plus touchées que les races laitières. Sans traitement, la parafilariose peut s'exprimer tous les ans sur le même animal, souvent un taureau. Les génisses sont parfois atteintes, plus rarement les vaches plus âgées. L'état de santé des animaux infestés est normal. L'inconfort lié à la présence de ces nodules peut cependant entraîner une raideur dans la démarche de certains bovins atteints. La surinfection de ces nodules peut aussi parfois engendrer un abcès. Sur certaines carcasses, la cicatrice de ces nodules concerne le muscle, avec des saisies partielles possibles à l'abattoir. Le cuir peut également être dégradé.

Le dispositif de lutte repose sur l'utilisation de vermifuges adaptés sur prescription du vétérinaire traitant.

La lutte contre les mouches (cf. GDS Information d'avril

2023) est indispensable, sans oublier qu'une larve tuée en avril, c'est un million de mouches en moins l'été.

Intoxication par la fougère aigle

Très répandue, la fougère aigle est toxique. Généralement délaissée par les bovins, le manque d'herbe dans certaines parcelles, lié à la sécheresse, peut inciter les jeunes bovins à la consommer. Toute la plante, même sèche, est toxique pour la moelle osseuse.

La principale molécule toxique est le ptaquiloside (ou aquilide A), très cancérigène, qui induit une aplasie médullaire, entraînant un syndrome hémorragique.

La forme chronique, devenue rare, peut apparaître sur des vaches âgées ayant consommé pendant plusieurs années du foin ou de la litière contenant de la fougère : des tumeurs sur la vessie entraînent la perte de sang, avec émission intermittente d'urine brune, de l'anémie et un amaigrissement progressif.

La forme aiguë est plus fréquente, et s'exprime essentiellement chez les jeunes bovins de 6 à 12 mois, avec une hyperthermie prononcée (>41°C), de l'abattement, une perte d'appétit, une hypersalivation, et un syndrome hémorragique : du sang sortant des naseaux, par la bouche, par l'anus, et des hémorragies de la peau ou « sueur de sang » ! Le traitement est généralement illusoire. L'évolution est le plus souvent mortelle quelques jours après l'hyperthermie. Des lésions hémorragiques généralisées sont retrouvées à l'autopsie.

En période de sécheresse, il convient donc d'être vigilant, afin d'éviter la consommation excessive de fougères par les jeunes bovins. Retirez les bovins des parcelles à risque, et éliminez les fougères des talus.



Le manque d'herbe lié à la sécheresse peut inciter les jeunes bovins affamés à consommer cette plante toxique..

Dr Christophe LEBOEUF
Vétérinaire-Conseil GDS 50

Mammites sévères

Chaque année, des vaches laitières sont concernées par des mammites suraiguës dans les 48 heures qui suivent le tarissement.



Nettoyage des trayons

Classiquement, le tableau clinique se traduit par une modification de la mamelle (chaude, dure et parfois gangrenée) et du lait (lait sanguinolant ou avec un aspect de cidre). La production de toxines est responsable de troubles généraux graves, entraînant souvent la mort d'une voire de plusieurs vaches. Ces cas surviennent qu'il y a eu ou non l'application préalable d'un antibiotique intra-mammaire au tarissement.

Pseudomonas, cette bactérie résistante, présente au mauvais endroit, au mauvais moment...

Ces mammites suraiguës sont généralement accidentelles, alors que le trayeur procède de la même manière depuis des années sans problème particulier : il s'agit habituellement d'une « séance malheureuse » de tarissement d'un lot de vaches, avec une bactérie, *Pseudomonas* (moins souvent une klebsielle ou un colibacille) résistante à de nombreux antibiotiques, présente :

- « *Au mauvais endroit* » : lors d'une désinfection non maîtrisée, ces bactéries peuvent se retrouver au bout du trayon, sur les lavettes, sur les mains, voire dans un gobelet trempeur insuffisamment décapé (biofilms de *Pseudomonas*). Ne pas tremper les tubes dans un seau d'eau avant leur utilisation ! La contamination peut aussi avoir lieu l'été, lorsque les vaches taries se regroupent dans des zones ombragées souillées par leur bouse.

- « *Au mauvais moment* » : le tarissement entraîne de profonds bouleversements physiologiques au sein de la mamelle, favorisant le développement explosif de ces bactéries introduites accidentellement lors de la séance de tarissement.

Pour certains auteurs, ces bactéries pourraient parfois être hébergées dans la mamelle avant le tarissement, sans manifestation clinique. L'arrêt de la traite permettrait leur multiplication brutale et dramatique. Cela peut expliquer des mammites suraiguës isolées.

« Ne pas introduire le loup dans la bergerie ! »



Hygiène de traite

En l'absence de facteurs de risques clairement identifiés, la prévention repose essentiellement sur les mesures

au tarissement

d'hygiène suivantes lors de la séance de tarissement :

- Porter une tenue propre ;
- Se laver méticuleusement les mains au savon puis les désinfecter ;
- Porter une paire de gants à usage unique (c'est-à-dire une paire neuve à chaque vache) ;
- Utiliser des lingettes désinfectantes pré-imbibées fournies, en insistant sur le sphincter pendant au moins 30 secondes. Ne pas revenir avec la lingette sur le sphincter lorsque celle-ci a touché le corps du trayon ou les cuisses. Répétez l'opération avec autant de lingettes qu'il faudra, jusqu'à ce qu'elles soient visuellement propres.
- Ouvrir le capuchon de la seringue au dernier moment, juste avant d'administrer l'antibiotique et/ou l'obturateur. Lors de l'utilisation d'un obturateur, pincez la base du trayon et injectez lentement le contenu de la seringue afin d'éviter sa remontée au-delà de la citerne du trayon. Certaines seringues contiennent de l'air : si vous l'injectez, il risque de pousser l'obturateur trop loin (cf. encadré « Le saviez-vous»). En cas d'utilisation d'obturateurs sans antibiotique, leur administration doit être correcte, afin de ne pas introduire de bactéries dans le quartier, et d'éviter d'introduire le loup dans la bergerie ! Un obturateur correctement posé est cependant une réelle

sécurité pour ce type de mammite, alors que les seringues antibiotiques ne sont souvent pas suffisantes à détruire ces bactéries multi-résistantes.

- Maintenir les vaches dans un environnement propre et les surveiller dans les jours qui suivent le tarissement.



Garder les lingettes désinfectantes épaisses en ne les dépliant pas totalement afin de limiter l'évaporation de l'alcool et conserver leur efficacité. Une compresse imbibée d'alcool peut aussi être utilisée.

Dr Christophe LEBOEUF
Vétérinaire-Conseil GDS 50



Le saviez-vous ?

« Il ne faut pas pousser le bouchon ! »

Un trayon sur trois ne serait pas fermé plusieurs semaines après le tarissement, représentant un risque non négligeable pour le quartier d'être contaminé. Un obturateur correctement posé est donc une sécurité contre les nouvelles infections, fréquentes pendant la période sèche.

Mais l'administration de ces bouchons doit être efficace. Certaines seringues contenant l'obturateur contiennent aussi de l'air. Si vous l'injectez, il risque de pousser l'obturateur trop loin. Le trayon ne sera pas fermé et la vache ne sera pas protégée contre les nouvelles infections. Il y a un risque de mammite !

Selon le type d'obturateur que vous utilisez, il faut donc chasser l'air en suivant les préconisations du

fournisseur : vous pouvez par exemple appuyer sur le corps de l'injecteur avec deux doigts, et de l'autre main, appuyez sur le piston pour chasser l'air, sans enlever le capuchon : l'air s'échappe par le piston. Demandez conseil à votre vétérinaire traitant.

Ne pas oublier de pincer le trayon à sa base avant d'infuser l'obturateur afin qu'il reste dans le canal du trayon.

Certaines seringues ont un capuchon sécable en leur milieu, ce qui permet de choisir entre une insertion partielle ou totale de l'embout. Demandez conseil à votre vétérinaire traitant pour optimiser l'utilisation de ces seringues.

Après avoir injecté les 4 obturateurs, il est recommandé d'appliquer un produit de post-trempe désinfectant en couvrant entièrement la surface de chaque trayon.



Le GDS Manche à l'écoute de ses représentants de secteurs !

En novembre dernier, les membres du bureau du GDS de la Manche ont rencontré les représentants locaux lors d'une tournée de réunions sur l'ensemble du département (Montebourg, Le Grand-Celland et Saint-Lô). L'objectif était d'échanger sur les actions du GDS, l'accompagnement aux éleveurs mais aussi de recenser les attentes du terrain.

Conforter le réseau d'élus GDS et travailler à partir de leur retour terrain

Comme la plupart des organisations agricoles, le GDS a un système pyramidal avec un ancrage territorial sur l'ensemble du département grâce à la présence des représentants de secteurs élus lors des réunions locales. « L'idée de ces réunions est de conforter le réseau et de rappeler l'importance de nos représentants GDS qui sont une véritable courroie de transmission des informations ou problématiques du terrain avec la structure départementale mais aussi d'avoir des relais à contacter en cas de situation sanitaire grave » précise le Président Hervé MARIE.

Une cinquantaine de représentants ont échangé avec les élus et les conseillers du GDS opérant sur leur secteur. Une initiative fortement appréciée car « ce format de réunion permet d'échanger plus facilement que lors de réunions traditionnelles type assemblée générale ou réunions de secteur avec des thèmes définis » indique un représentant.

Si l'image du GDS est souvent assimilée à celle de la DDPP, par quelques fonctions déléguées qui engendrent cette confusion (gestion de la prophylaxie, problème de



Échanges entre les salariés et les élus GDS.

cheptels en déshérence), celle-ci a fortement évolué de façon positive selon les participants. En amont des échanges, les participants ont été questionnés pour définir le GDS en deux mots, certains synonymes du GDS sont revenus tels que : soutien aux éleveurs, appui technique et financier, relai vers la DDPP, ... confirmant une évolution positive de l'image de l'organisme. Désormais, le GDS est perçu comme un véritable allié auprès des éleveurs par un accompagnement technique voire financier en cas de problèmes sanitaires.

Être relais d'information

Le nouveau site internet www.gds50.com fut présenté comme une véritable source d'information sur les actions du GDS, les accompagnements et l'actualité sanitaire telle que la MHE, la FCO qui sévissent actuellement. Les élus présents pourront désormais en faire la promotion sur le territoire.

Les représentants sont de véritables relais du terrain. Il était donc opportun de réaffirmer ce rôle pour permettre de fluidifier les remontées d'informations côté GDS / côté terrain (installation de jeunes, problèmes sanitaires locaux, etc.) mais aussi que l'instance départementale soit également un relai d'information et un interlocuteur lors de problèmes sanitaires locaux (épisode de botulisme dans le sud Manche).

Ces premières réunions ont rencontré un vif succès grâce à la mixité des participants (représentants de secteurs des différentes sections, membres du bureau et conseillers). Les suggestions et remarques permettent de nous faire avancer et de proposer des actions pour rester en contact avec le terrain et réaffirmer notre proximité auprès des éleveurs. Une nouvelle édition de ces réunions pourra être envisagée sur cette nouvelle année.

Stéphanie LEBRANCHU
Directrice GDS 50



Retour sur les réunions avec les élus

Réunions de secteurs 2024 : des interventions vétérinaires appréciées

Cet hiver, le GDS de la Manche a organisé ses traditionnelles réunions de secteurs. 135 éleveurs sont ainsi venus à la rencontre de nos équipes. Au programme : présentation et échanges sur le traitement sélectif au tarissement, information sur les actualités sanitaires et actions du GDS, élections. Retour sur ces moments de discussions et de convivialité...

NOUVEAUTÉ
2024

L'intervention d'un vétérinaire du GTV sur un sujet technique - le traitement sélectif au tarissement (TST)

Dans un contexte de réduction de l'usage des antibiotiques (réglementation européenne), l'utilisation de traitement systématique au tarissement n'est plus envisageable et doit faire l'objet de pratiques ciblées dans la prévention des infections mammaires. À chaque réunion, un vétérinaire du GTV est donc intervenu pour informer et sensibiliser nos adhérents sur l'intérêt du TST. Cette pratique qui consiste à sélectionner les vaches qui recevront un traitement ou non au moment du tarissement n'est pas adaptable à l'ensemble des cheptels. Elle doit respecter plusieurs règles d'éligibilité afin que le résultat obtenu soit à la hauteur de vos attentes. Pour cela, il est intéressant de vous faire accompagner par votre vétérinaire pour définir ensemble un protocole qui pourra être complété par la pose d'obturateurs internes dans le but de prévenir l'apparition de nouvelles infections.



Présentation du traitement sélectif au tarissement par un vétérinaire du GTV

Cette méthode a déjà fait ses preuves, notamment à l'étranger. En effet, « une étude aux Pays-Bas montre que le TST permet – 30 % d'utilisation d'antibiotiques, avec des économies à la clé, et sans dégradation de la santé mammaire s'il est bien mis en place ». Des conditions sont donc évidemment nécessaires à sa mise en pratique. Pour en savoir plus sur le TST, retrouvez les explications vidéo du Dr Camille POMMEREUL, spécialiste du sujet au GTV, via le QR Code ci-dessous. Vous vous posez encore des questions sur le sujet ? Vous y trouverez également en vidéo le témoignage de quelques éleveurs déjà engagés dans cette démarche.

En savoir plus sur
le traitement sélectif
au tarissement



Une deuxième partie consacrée aux actualités sanitaires du département puis aux élections

Un état des lieux de la situation BVD a été dressé et a occasionné de nombreux échanges constructifs. Des informations ont également été communiquées au sujet de la Tuberculose, de la MHE ou encore du Botulisme. Sur l'ensemble des réunions, des adhérents ont été élus. Leur rôle est de contribuer au bien commun de l'élevage départemental et de :

- Garantir un maillage territorial de proximité,
- Faire remonter les demandes et spécificités locales,
- Assurer le relais entre le terrain et la structure départementale.



94,7 % des éleveurs présents étaient satisfaits par nos réunions. Les explications et échanges sur la thématique principale ont particulièrement suscité leur attention.

Morgane Casset

Responsable communication et événementiel GDS 50



ON VOUS ATTEND NOMBREUX L'HIVER PROCHAIN

Toute l'équipe se prépare déjà à la prochaine saison des réunions de secteurs qui se dérouleront sur les secteurs ci-dessous. Ce sera à nouveau l'occasion de se retrouver et de procéder au renouvellement des délégués.

Venez donc vous présenter et / ou voter !

- **Le secteur 2** : Gonnevillle-Le-Theil, Teurthéville-Bocage, Quettehou
- **Le secteur 3** : Bricquebec-en-Cotentin, Saint-Jacques-de-Néhou, St-Sauveur-le-Vicompte
- **Le secteur 6** : Carentan-les-Marais, Marchésieux, Pont-Hébert
- **Le secteur 10** : Notre-Dame-de-Cenilly, Gavray-sur-Sienne, Le Mesnil-Villeman
- **Le secteur 16** : Percy-en-Normandie, Villedieu-les-Poêles, La Colombe



Le GDS était présent au Salon International de l'Agriculture à Paris



© GDS 50

Comme à notre habitude depuis 4 ans, nous avons convié nos partenaires et les éleveurs manchois présents sur le salon à nous rejoindre sur le stand de GDS France pour un échange sur les dossiers d'actualité sanitaire dans le cadre d'un moment convivial. Cette année, nous étions également partenaire de l'équipe d'étudiantes du lycée de Saint-Lô Thère qui concourrait au Trophée International des Établissements Agricoles 2024 (TIEA). GDS Manche leur a ainsi offert du matériel et des goodies afin de renforcer leur confort et leur sécurité sur le salon, que ce soit pour elles ou pour Omelette, vache normande avec laquelle elles ont concouru.



➤➤ On se retrouve à Coutances les 18 et 19 mai

Après une première expérience réussie en 2023, le GDS sera à nouveau présent au « salon de l'Agriculture près de chez vous ». Cet événement incontournable du mois de mai vise à promouvoir l'agriculture, l'horticulture et le paysage de notre région. N'hésitez pas à passer nous voir.



© GDS 50

